

ASAP Rapport financier 2020

L'année 2020 a été marquée par une sous-activité liée au COVID, les domaines tels que la solidarité, l'hommage aux Anciens, les voyages/sorties, la convivialité, les activités physiques...ont été significativement impactés.

Les dons, d'un niveau exceptionnel en 2020, ont été entièrement dédiés à la solidarité « étudiants ».

La tenue de l'AG en mode visio et le vote par correspondance ainsi que les modalités de partenariat avec l'Université dans le domaine notamment de l'informatique ont également modifié le profil des dépenses de fonctionnement.

I- Compte de résultat au 31/12/2020 (Docs 1 et 2)

1 Cotisations

- Les cotisations 2020 sont de 12 020 € (601 adhérents), elles étaient de 12 640 € (632 adhérents) en 2019.

2 Solidarité

- Hommage aux Anciens : les dépenses de 120,58 € concernent les cartes anniversaires et les affranchissements. Les envois de chocolats, reportés en 2021, expliquent le niveau de ces dépenses en 2020 (1465,18 € en 2019).
- Dons :
 1. Encaissements = 5 027 €
 - Dons / cotisations : 2 860 € (2405 € en 2019)
 - Dons solidarité « étudiants » : 2 187 €
 2. Décaissements = 5 399,80 €
 - Secours Populaire : 2 500 € + 998,45 €
 - Restos du Cœur : 700 € + 601,35 €
 - CROUS : 600 €

3 Activités

- Yoga : 1 trimestre d'activité et quasi équilibre, encaissements 528 €, décaissements 520 €
- Entretien de la Forme : le déséquilibre-encaissements chèques 2 856 € / factures de 1 702 €- est lié à l'arrêt des cours. Le trop perçu de 1 154 € reporté à l'année 2021 est identifié au bilan 2020 à la ligne « produits constatés d'avance » et vient en diminution des produits/recettes de 2020. Cette opération évite de surévaluer le résultat.

4 Convivialité

- Ce poste ne concerne que les petites dépenses habituelles en l'absence de tenue d'AG en présentiel et de soirée rétro.

5 Voyages Sorties

- Seules sorties en 2020 : les visites de Renault Douai, poste équilibré à 528 €

6 Patrimoine

- Les charges / dépenses concernent les achats de fournitures et de petit équipement pour un montant de 700,86 € et la dotation aux amortissements des rayonnages acquis en 2018 pour 165,35 €.

7 Fonctionnement général

- Le profil des charges / dépenses est différent de celui des années précédentes pour de multiples raisons :
 - la tenue de l'AG en visio et le vote par correspondance ont nécessité l'envoi d'un courrier/ réponse à tous les adhérents
 - la mise à disposition de postes de travail informatique par l'université a fait l'objet de factures
 - l'achat d'un logiciel en accompagnement de l'achat d'un PC
- La décomposition des charges / dépenses de 3 570, 59 € est la suivante :
 - Fournitures / divers : 570,10 €
 - MAIF et contrat photocopies : 932,79 €
 - Informatique sécurisation : 54,98 €
 - Informatique Mise à Disposition postes de travail : 661,99 € (dépenses récurrentes)
 - Informatique logiciel : 358 €
 - Affranchissements / services bancaires : 852,82 €
 - Dotation aux amortissements : 139,91 €

8 Prix Lebrun

- Le prix Lebrun est de 2 000 € en 2020 (1 600 € en 2019). Ce poste a fait l'objet d'une ligne à part entière en 2020 ; en 2019 il figurait au poste « dons » pour 1 600 € ainsi que les soutiens ASAP (1 000 €). Nous avons souhaité clarifier la présentation en isolant le prix Lebrun sur une ligne et les dons sur une autre ligne.

9 Produits financiers

- Montant : 400,18 € (intérêts du livret Association de 0,5 %)

Résultat de l'exercice 2020 = 5 176,25 €

II- Bilan au 31/12/2020 (Doc 3)

ACTIF

1. Immobilisations : les rayonnages ont été acquis en 2018, l'ordinateur et les tabourets en 2020. L'ordinateur est amorti sur 3 ans (taux de 33,33%), les tabourets et les rayonnages sur 10 ans (taux de 10%).
2. Disponibilités :
 - Le livret A de 77 234,99 € a été augmenté des intérêts de 400,18 € par rapport au montant de 2019
 - Le compte courant s'élève à 33 980,89 €

Montant total de l'actif = 113 758,26 €

PASSIF

1. Fonds propres : 116 605,81 €
 - Fonds Lebrun = 65 000 €
 - Réserves = 20 000 €
 - Report à nouveau = 21 429,56 €
 - Résultat en instance d'affectation = 5 176,25 €
2. Dettes : 998,45 €, facture CORA de décembre 2020 relative à la distribution alimentaire du 18/12/2020
3. Produits constatés d'avance : 1 154 €, trop perçu pour l'entretien de la forme, reporté en 2021

Montant total du passif = 113 758,26 €

III- Cotisations 2022

- Il est proposé à l'Assemblée Générale de maintenir la cotisation 2022 à hauteur de 20 €